

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE****Vendredi 4 novembre 2011 de 18 heures à 21h30.****Présents :****Les enseignants :** Mesdames Clavreuil, Danion, Daurès-Bouvet, Dulac, Forlot, Lalotte-Le Métayer, Le Brize, Rousseau, Samoyau, Vergniau et Messieurs Bodin, Fortier, Tessier, Trocherie.**Représentants des parents d'élèves :** Mesdames Déglise, Deschamps, Sabathier, Tassery, Teilliais et Monsieur Caillon.**Représentant de la Mairie de Savenay :** Monsieur Gilquin, Adjoint aux Affaires Scolaires.**ATSEM :** Mesdames Chevalier, Lecomte, Poyac.**Excusés :** M. Le Gal, IEN – Monsieur Guiho, enseignant sur Z.I.L. – Mmes Gambardella, Rabinand et Monsieur Moreau, représentants des parents d'élèves.**Absents non excusés :** Messieurs Da Silva et Bendjaballah.**Présidence assurée par :** Madame Lalotte-Le Métayer**Secrétariat assuré par :** Madame Danion**Ordre du jour et relevé de conclusions :**1. Présentation du Réseau d'Aides et de Soutien aux Elèves en Difficultés (RASED) par Christine Le Brize

Un réseau, deux antennes : Couëron et Saint-Etienne de Montluc (celui qui concerne La Chapelle).

Le réseau est composé :

- d'un psychologue scolaire pour les bilans, l'aide à l'orientation
- d'un enseignement spécialisé (aide à dominante pédagogique)
- d'une rééducatrice (pour aider l'élève à retrouver son « rôle d'élève », où la priorité est donnée aux élèves de cycle 3).

L'intervention du RASED a lieu à la demande des enseignants, avec information aux parents.

2. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été modifié pour l'année scolaire 2011/2012 et a été voté par le Conseil d'école : 17 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions.

Il est annexé au présent compte rendu.

3. Conseil des élèves (rôle et attributions)

2 délégués élèves ont été élus par classe. Ils se retrouvent avec un enseignant référent certains jeudis pendant 45 minutes.

Monsieur Trocherie rappelle que le rôle de l'enseignant dans ce conseil est seulement un rôle d'encadrement et d'aide au secrétariat.

A l'issue de chaque conseil, le compte-rendu apparaît dans le cahier ; il est relayé par les délégués dans leurs classes.

4. Point sur la coopérative scolaire

Le compte OCCE de l'école Jules Verne présente au 4/11/2011 un solde positif de 2342,85 € dont 1000 € ont été dégagés afin de permettre au Conseil des élèves de réaliser des projets.

5. Journée du vendredi 18 mai 2012 (pont de l'Ascension)3 choix sont proposés : travailler le **vendredi 18 mai**, le **mercredi 16 mai** ou le **vendredi 6 juillet**.

Vote -&gt; 2 tours ont été nécessaires

	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour
Vendredi 18 mai	0	0
Mercredi 16 mai	7	9
Vendredi 6 juillet	7	6
NSPP	7	5

(Circulaire reçue depuis la réunion du Conseil d'école : l'Inspectrice d'Académie a pris la décision que toutes les écoles travailleraient le mercredi 16 mai 2012.)

#### 6. Aide Personnalisée et de Soutien (information sur l'organisation retenue pour 2011/2012)

La directrice rappelle que l'APS ne se substitue pas à l'action du RASED.

Cette aide concerne les enfants à partir du CP.

Cette année, le fonctionnement sera différent au cycle 2 et au cycle 3.

Au cycle 2, l'aide est proposée à tous une fois toutes les 2 semaines pour favoriser le tutorat et l'utilisation du cahier de progrès. Les enfants ayant des difficultés ponctuelles seront invités à venir une fois par semaine.

Au cycle 3, l'aide est proposée aux élèves présentant des difficultés ponctuelles. L'aide est organisée par période en ciblant des domaines à approfondir.

#### 7. Partenariat avec les services techniques municipaux sur un projet de jardin.

Des enseignants aimeraient créer un jardin avec les enfants.

Qui prépare le terrain ? La mairie propose un lieu hors école, près du bâtiment des services techniques municipaux, mais c'est un peu éloigné. Elle propose aussi un terrain en friche près de l'école.

Les enseignants demandent si la mairie voit un inconvénient à ce que les buissons devant les classes soient arrachés, les espaces de jardinage pourraient alors être à ces endroits.

#### 8. Aménagement des cours de récréation

Le Conseil des élèves a demandé l'installation d'une structure de jeux. Ce souhait est également celui des parents et des enseignants.

Le bac à sable présente des contre-indications sur le plan de l'hygiène.

Des tracés peints au sol seront réalisés dès que le modulaire sera enlevé.

Aménagement de la cour du bas : les préaux sont prévus pour devenir des classes. Les enseignants proposent qu'ils deviennent des locaux pour la BCD. La mairie a demandé un plan et un devis. Les enseignants font remarquer qu'il n'y aura alors plus d'abri sur la cour du bas en cas de pluie et qu'il faudra prévoir un préau.

Ils demandent aussi que les toilettes du CLSH soient accessibles aux élèves sur le temps scolaire (récréations, séances d'EPS).

La mairie répond que c'est très difficile parce que cela donnerait accès à l'ensemble des locaux.

Cependant, les enseignants font remarquer que des toilettes sont indispensables à cet endroit et demandent qu'un aménagement soit étudié.

#### 9. Point sur le service de médecine scolaire

Le médecin de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) de Saint-Gildas-des-Bois a en charge les élèves jusqu'en moyenne section. Les élèves de Moyenne Section ont un bilan fait par le médecin de PMI.

A partir de la Grande Section, les élèves relèvent du service de médecine scolaire (Service de promotion en faveur des élèves). Mais le médecin exerce sur un secteur géographique très large, couvrant plusieurs communes. De surcroît, il a en charge les élèves jusqu'au lycée. Aussi, les visites de prévention peuvent être faites par l'infirmière du lycée Jacques Prévert de Savenay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

La secrétaire :

La Présidente :


